



## Cyberlettre n°27 - 23 janvier 2009 A la recherche d'une solution pour les « sans-école ».

Chers parents,

L'UFAPEC est bien consciente de l'angoisse ressentie par de nombreux parents dont un enfant est actuellement en 6<sup>ème</sup> primaire, qui n'a malheureusement pas de place effective dans une école secondaire de son choix. Nous recevons de nombreux appels de parents qui ont inscrit leur enfant dans quatre écoles, voire plus, et qui n'ont reçu que des n° de liste d'attente... Tous nous interpellent et retiennent notre vive attention.

Depuis de nombreux mois, l'UFAPEC dénonce et critique le choix fait par le gouvernement de tirer au sort les élèves pour l'attribution d'une place en première secondaire. Nous demandons au gouvernement, et au ministre Dupont en particulier, de gérer le chaos qui règne actuellement dans les familles et les écoles. Pour ce faire, nous venons de rencontrer pour la quatrième fois en quelques semaines le ministre Dupont et ses collaborateurs.

La tentative de dégonflement de la bulle des inscriptions se fera en 3 phases :

- une 1<sup>ère</sup> phase de désistement des parents sur base volontaire a commencé en décembre pour se terminer ce 9 janvier : il était demandé aux parents qui ont obtenu une place en ordre utile dans l'école de leur choix, de se désister des autres places.
- une deuxième phase de désistement des parents sur base incitative a commencé cette semaine : les centres interdiocésains ont croisés leurs listes d'inscriptions et ont ainsi pu cibler les parents dont l'enfant avait plusieurs places en ordre utile ; il leur est demandé de pratiquer un choix pour libérer les places excédentaires.
- une troisième phase commencera après le 25 janvier : les différents réseaux croiseront leurs listes d'inscriptions respectives pour cibler les parents dont l'enfant occupe plusieurs places effectives et un courrier leur sera envoyé pour leur demander de pratiquer un choix.

Il est bien entendu que les démarches des parents se feront sur base volontaire. Il est également évident que si l'inscription effective retenue ne constitue pas les premiers choix des parents, les autres inscriptions en liste d'attente représentant les premier, second ou troisième choix d'école resteraient valables. L'UFAPEC encourage vivement les parents concernés à collaborer solidairement à cette action, sous peine de maintenir pendant de nombreux mois des élèves "sans école".

L'UFAPEC, ainsi que les autres représentants de parents ont unanimement rappelé au ministre qu'il est grand temps de prendre des mesures efficaces pour rendre chaque école de la Communauté française attractive et de proposer des méthodes de soutien éprouvées pour les élèves les moins avancés. Espérons que, cette fois, les parents seront entendus. L'UFAPEC y sera attentive.



Union  
des Fédérations  
des Associations  
de Parents  
de l'Enseignement  
Catholique

Pour l'avenir, l'UFAPEC exige une évaluation en profondeur des effets des mesures prises, en vue de jauger les effets réels par rapport aux objectifs annoncés : augmentation de la mixité sociale, disparition des discriminations à l'inscription. Nous réclamons également que le système d'inscription soit totalement revu de manière à ne plus provoquer quelconque désagrément pour les parents et les élèves, tels que ceux que nous connaissons depuis deux ans. Nous voulons nous montrer constructifs, mais critiques, vis-à-vis des mesures qui seront prises pour réformer le décret. C'est pourquoi nous continuerons à être disponibles pour toute concertation avec nos dirigeants sur ce sujet. Il nous apparaît du reste sage de procéder à une analyse d'impact pour toute mesure qui serait envisagée à ce niveau.

Violaine Dautrebande, Chargée de missions